

PROJET DE CHARTE DU DEVELOPPEMENT DURABLE POUR LES QUARTIERS D'AFFAIRES

Préambule

Considérant qu'un grand mouvement international se développe et s'organise pour sauver notre planète,

Considérant que le doute n'est plus permis sur les raisons de ces graves dysfonctionnements ni sur leurs conséquences,

Considérant que seul un changement radical de nos habitudes et de nos modes de vie est susceptible de ralentir, puis d'arrêter ce processus fatal,

Considérant qu'une prise de conscience individuelle et collective prend enfin corps,

Considérant que le développement économique peut et doit contribuer au Développement Durable,

Nous,

Quartiers d'Affaires,

Nous nous inscrivons dans une démarche résolument volontariste en matière d'environnement, d'économies d'énergie et d'amélioration du cadre et des conditions de vie dans les Quartiers d'Affaires,

Nous voulons devenir, en notre qualité de moteurs économiques des grandes villes du monde, des acteurs majeurs du Développement Durable,

Nous initions un plan d'action immédiat, formalisé par la présente Charte et nous prenons les engagements suivants :

PARTIE I

Pour une gestion responsable des ressources

Engagement N° 1 - Renforcer l'efficacité énergétique à moyen et à long terme

- Nous économisons l'énergie que nous utilisons, tant dans les constructions nouvelles que dans la réhabilitation du bâti ancien ;
- Sans remettre en cause le confort et l'agrément de nos installations, Nous, Quartiers d'Affaires, favorisons la diversification des fournitures énergétiques et la modération des consommations, privilégions le recours aux énergies renouvelables et stimulons l'innovation dans ces domaines.

Engagement N°2 – Maîtriser le cycle d'utilisation de l'eau, la qualité de l'air et l'utilisation des matériaux

- Nous mettons en place de nouvelles infrastructures fiables et adaptées, permettant de maîtriser le niveau des consommations de toute nature ;
- Nous prenons en compte l'ensemble du cycle de l'eau, lors du fonctionnement quotidien du quartier d'affaires, de son élargissement ou de l'implantation d'un nouveau quartier d'affaires, en partenariat avec tous les acteurs concernés et en particulier avec les communautés avoisinantes.
- Nous nous accordons sur un niveau de qualité de l'air intérieur et extérieur mesurable et contrôlable.
- Nous vérifions que, tout au long de leur cycle de vie, les matériaux et les équipements nécessaires à la construction, la destruction, la réhabilitation et au fonctionnement quotidien du bâti et de l'ensemble des infrastructures, ainsi que l'utilisation qui en est faite, aient un impact minimal sur les ressources de notre planète.

Engagement N° 3 – Réduire et valoriser les déchets

- Nous limitons la pollution de nos activités, traitons les rejets et assurons une récupération et un recyclage efficaces ;
- Nous appliquons en particulier des normes "chantiers propres".
- Dans le cadre d'une politique d'achat responsable, Nous prenons en compte la fin de vie de tous les matériaux et équipements utilisés en préférant ceux pouvant être recyclés.
- Nous facilitons la valorisation et la réexploitation des déchets par le tri sélectif.
- Nous privilégions l'utilisation de substances reconnues non toxiques pour l'Homme et pour l'environnement.

Engagement N°4 – *Développer un plan des transports durables*

- Nous améliorons l'intermodalité des transports et leur accessibilité pour tous, en tant que gages d'ouverture et d'efficacité, tant pour le fret que pour les passagers ;
- Nous accroissons l'offre de transports collectifs fiables et conviviaux, et offrons la possibilité de satisfaire grâce à eux l'intégralité des besoins du quartier.
- Nous aménageons et régulons l'accès et le stationnement de tous les moyens de transport individuels.
- Nous privilégions les transports propres et la circulation douce et encourageons la recherche et l'innovation dans ce domaine.

PARTIE II **Pour placer l'humain au cœur du Quartier d'Affaires**

Engagement N°5 – *Faciliter la mixité spatiale et la mixité d'usage*

- Nous favorisons la mixité spatiale et d'usage ;
- Nous initions la construction de tours à usage mixte, habitat, loisirs et activités économiques et la reconversion des tours existantes.
- Nous favorisons l'insertion et l'intégration et Nous créons des conditions d'accueil adaptées aux différentes catégories d'entreprises et de populations.

Engagement N°6 – *Garantir un cadre de vie de qualité et sécurisé*

- Nous veillons à la sécurité des infrastructures, des personnes, des données et des biens ainsi qu'à la continuité et à la croissance des activités économiques, en mettant en œuvre les technologies de prévention et de protection les plus modernes dans le respect des droits fondamentaux ;
- Nous offrons un environnement sanitaire et de santé publique appropriés, en particulier en matière de gestion des nuisances sonores.
- Nous aménageons un cadre de vie satisfaisant les souhaits et les besoins de la population en matière d'environnement, d'activités culturelles et sportives, d'esthétique et de convivialité.

Engagement N°7 – *Développer les savoirs et faciliter leur partage*

- Nous favorisons la mise en place de réseaux d'échange d'information, d'expériences et de connaissances ;

- Nous incitons au développement de pépinières d'entreprises.
- Nous assurons une veille sur les besoins sociétaux (emploi, formation, lien social, engagement citoyen, etc.), afin d'en détecter les grandes évolutions et de réactualiser nos stratégies en conséquence.

Engagement N°8 – *Créer un environnement professionnel dynamique et épanouissant*

- Nous considérons la réglementation de l'Organisation Internationale du Travail comme la base minimale des relations de travail ;
- Nous participons à la mise en place des meilleures normes et pratiques d'hygiène et de sécurité dans tous les secteurs qui nous concernent.
- Nous assurons une veille des compétences, créons et animons des réseaux professionnels, en vue d'initier des synergies et de faciliter l'accompagnement des carrières et la mobilité professionnelle sur le site.

PARTIE III **Pour de nouvelles pratiques des responsabilités**

Engagement N°9 – *Appliquer la notion de gouvernance au sein du Quartier d'Affaires*

- Nous adoptons une bonne gouvernance d'entreprise ;
- Nous incitons les entreprises implantées sur le site aux meilleures pratiques de gouvernance, en particulier par l'information et la concertation de toutes les parties prenantes.
- Nous communiquons régulièrement sur les progrès que nous enregistrons et sur les axes d'action prioritaires en relation avec la présente Charte.

Engagement N°10 – *Initier la coopération entre quartiers d'affaires*

- Nous établissons des relations d'échange, de solidarité et de partenariat.
- Nous soutenons et accompagnons le développement des quartiers d'affaires émergents.
- Nous participons aux actions entreprises dans le cadre de la Charte du Développement Durable pour les Quartiers d'Affaires et en faisons la promotion.
- Nous aidons les quartiers d'affaires émergents à y adhérer.